Waintrater, Régine, « Peut-on parler d’une rhétorique du traumatisme ? » p. 41-60.

Très différents sont les témoignages recueillis dans la dernière décennie, objets pour la plupart d’enregistrements audiovisuels. Désormais, le témoin n’est plus ce locuteur naïf qui tente de produire un récit sans précédent ; celui qui prend la parole a lu, entendu, visionné des témoignages, et s’est forgé une idée de ce que son interlocuteur et le groupe social qu’il représente attendent de lui. À la normalisation de l’acte de mémoire correspond une normalisation de la forme du témoignage. P. 42